HOPITAL SAINT JOSEPH
MARSEILLE

PÔLE PARENTS-ENFANTS
SAINTE MONIQUE

ORGANISATION DES INSCRIPTIONS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES PATIENTES

1ère étape : DEMANDE D'INSCRIPTION

Pré-inscription du lundi au dimanche : 9h00-11h30 et 14h00-17h00

Documents à fournir par la patiente :

- **Certificat d'inscription attestant du terme de la grossesse,** délivré par le médecin correspondant, la sage-femme ou l'obstétricien de Saint Joseph qui suit votre grossesse.
- **Pièce d'identité et si besoin photocopie du livret de famille.**
- **Carte de Sécurité Sociale et Mutuelle à jour des droits.**

Documents remis à la patiente :

- *Information au couple*
- *Chambre seule*
- *Désignation de la personne de confiance*
- *Autorisation de transmissions des données médicales*

VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION À LA MATERNITE DE L'HOPITAL SAINT JOSEPH A ÉTÉ ENREGISTRÉE

2ème étape : INSCRIPTION

Entre 18 et 20 SA : ouverture de votre dossier en 2 temps :
Consultation avec **une sage-femme** puis RDV avec **un agent administratif**

Votre présence est indispensable

Documents à fournir par la patiente :

- **Tous les documents relatifs au suivi de grossesse, bilans sanguins, échographies….**
- **Certificat d'inscription attestant du terme de la grossesse** délivré par le médecin ou la sage-femme qui suit la grossesse
- Formulaire **« Chambre seule »** renseigné et signé
- Formulaire **« Information au couple »** signé par le couple
- Formulaire **« Désignation de la personne de confiance »** renseigné et signé
- Formulaire **« Autorisation de transmissions des données médicales »** renseigné et signé
- **Attestation Sécurité Sociale et Mutuelle à jour des droits**
- **Justificatif de domicile (facture électricité, téléphone…)**
- **Photocopie du LIVRET DE FAMILLE pour les couples mariés**

VOTRE INSCRIPTION EST FINALISÉE

Si vous souhaitez annuler votre inscription, nous vous remercions de nous en informer par mail à l'adresse suivante : **inscriptionsmaternite@hopital-saint-joseph.fr**